



RETRAITES

ETABLISSEMENT DE PARIS

Paris, le 27 mai 2008

Direction des RH
et Moyens logistiques

Assistance aux projets

Note à l'attention des membres du CHS

Objet : Prévenir et Anticiper le Risque Alcool Dans l'Etablissement (PARADE)

Pour toutes les entreprises, l'alcool est un risque, au même titre que d'autres. Il peut affecter le fonctionnement de l'entreprise et faire naître des conflits professionnels à des niveaux hiérarchiques très variés.

La direction de la Caisse des dépôts, avec l'aide du service Formation, a souhaité s'impliquer dans ses différents établissements par la mise en place d'une méthodologie de prévention et d'actions qui permettent de libérer de l'emprise de l'alcool le salarié et de lui restituer son potentiel, ses points d'attache et de repère.

Cette méthode, déjà expérimentée sur les sites de la Direction des Retraites à Angers et Bordeaux, est élaborée avec l'aide d'un cabinet d'alcoologie d'entreprise.

La **formation** du personnel de l'entreprise est la composante initiale et nécessaire conditionnant le succès d'un tel programme.

► La **phase préparatoire** consiste en une formation **de 40 heures d'un groupe de réflexion** (qui s'appelle PARADE « Prévenir et Anticiper le Risque Alcool Dans l'Etablissement' » à Angers et Bordeaux).

Ce groupe est constitué de personnes motivées et retenues sur entretien par le cabinet d'alcoologie. La constitution du groupe est validée par l'entreprise. Les stagiaires sont tous volontaires et représentatifs de l'ensemble du personnel.

La formation porte sur :

- Les méthodologies préventives et curatives en entreprise ;
- La psychologie et la neurophysiologie de la maladie alcoolique ;
- Le dépistage et la prise en charge ;
- Le rôle du médecin du travail ;
- La relation d'approche ;
- Le droit social ;
- La création du groupe et ses modalités de fonctionnement.

- ▶ La **phase suivante** est un stage **d'1 journée destinée à l'encadrement** et dévolue à l'angle juridique, social et pénal du risque alcool.
- ▶ Cette formation est **complétée** par une session de **2 heures** destinée à l'ensemble du **personnel**.

Les stages sont prodigués par les consultants du cabinet en accord avec le groupe de réflexion, la direction, la culture et les instances appropriées de l'entreprise.

Ils permettent de mieux apprécier le coût économique et humain de la maladie alcoolique et de remplacer l'ignorance, les tabous, les idées surfaites, l'irresponsabilité et le non savoir-faire par le développement et le maintien d'un nouvel état d'esprit face à des situations critiques.

CC

La direction est prête à s'investir dans cette nouvelle approche d'un risque et propose aux membres du CHS de valider la présente note, dont les modalités feront l'objet d'une étude détaillée et d'un recensement des personnes intéressées, pour une mise en place début 2009.